

CAHIER DES CHARGES POUR LES GOLFS RECEVANT UNE COMPÉTITION ORGANISÉE PAR LA LIGUE DE GOLF D'AQUITAINE EN 2012

I - COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Il est désigné par La Commission Sportive de la Ligue. Le club hôte peut proposer une personne du club afin qu'elle puisse être intégrée au Comité de l'Épreuve.

Le club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition. Le Comité de l'épreuve une fois sur place doit s'assurer que cette coordination a bien été organisée.

II - ORGANISATION SPORTIVE

- **Horaire des départs** : fixés par le Comité de l'Épreuve, les tranches horaires ayant été préalablement décidées en collaboration avec le Club hôte.
 - **Heures d'ouverture** : vestiaires, practice, pro-shop, 1 heure avant le 1^{er} départ.
- **Bar et Restaurant** : ouverture du bar 1 heure avant le 1er départ et pour déjeuner les joueurs doivent avoir un accès prioritaire au restaurant, y compris pendant la journée d'entraînement.
- **Préparation du terrain** : (voir ci-dessous) de plus il est demandé le matin de l'épreuve un **ratissage des bunkers et une tonte des greens** si les conditions météo le permettent.
- **Voitures** : mettre à disposition du Comité de l'Épreuve **2 voitures électriques minimum**.
- **Locaux** : une pièce sera mise à disposition pour le « recording » et le bureau du tournoi avec si possible une liaison internet à disposition.
 - **Chariots** : pour un minimum de 50% des joueurs engagés.
 - **Cornes de brume** : au minimum **2 cornes de brume** pour une interruption de jeu.
- **Trousse médicale** : prévoir une trousse « non-médicale » en conformité avec le Vade-mecum Sportif §4-2.
- **Starter** : prévoir un starter pour toute la durée de la compétition.
- **Journée d'entraînement, s'il s'agit d'une compétition** :
 - **Individuelle** : Les joueuses et joueurs participant à la compétition doivent pouvoir accéder prioritairement et gratuitement au terrain le jour précédant le premier tour de la compétition, selon les horaires fixés par le club.
 - **En équipes** : Le nombre de départs réservés par une équipe, le jour précédant le premier tour de la compétition, est limité à 2 (soit 8 joueurs). Dans le cas où un club aurait plus de joueurs dans son équipe, ils pourront s'entraîner mais uniquement en prenant des départs non réservés à l'avance.
- **Tableau officiel** : prévoir un tableau officiel de dimensions minimum 2x2 m près du bureau du tournoi.
- **Départs** : un certain nombre d'épreuves peuvent nécessiter l'organisation des départs simultanés du trou n°1 et du trou n°10. Dans ce cas, le terrain devra être réservé à l'organisation de l'épreuve.
- **Départs membres ou green-fees** : aucun départ avant le premier départ de l'épreuve le matin. Départs possibles 1/2 h après le dernier départ après accord du Comité de l'Épreuve. Ils pourront être annulés en cas d'impératifs liés aux conditions de jeu.

III - PARTICIPATION DU CLUB HÔTE

- **Terrain, voitures, local et starter** mis gracieusement à disposition pour la durée de l'épreuve ainsi que la veille de celle-ci.
- **Journée d'entraînement la veille de la compétition** : Accès au terrain gratuit pour les joueurs participant à l'épreuve. Si des participants souhaitent s'entraîner avant cette journée officielle, le club est libre d'en fixer les conditions financières, une réduction sur les prix de green-fee étant conseillée.

III - PARTICIPATION DE LA LIGUE D'AQUITAINE

- **Une compensation Financière de 500 € par journée de compétition** sera versée par la Ligue aux clubs recevant ces épreuves sur présentation d'une facture. La journée d'entraînement n'est pas une journée de compétition et donc comprise dans la compensation financière ci-dessus.
- **Prise en charge des arbitres et organisateurs de tournoi** (déplacement, hébergement et nourriture).
- **Cocktail de remise des prix** entre 200 et 300€ suivant l'importance de la compétition et après acceptation du devis.
- **Les bombes de peinture** nécessaires au marquage du terrain seront fournies par la Ligue.

IV - PRÉPARATION DU TERRAIN

- **Préparation** : cf. § 5.2-4 du Vade-mecum Sportif des Clubs. Attention ces normes sont impératives et toutes difficultés de mise en œuvre devront être signalées à la Ligue d'Aquitaine.
- **Position des drapeaux et des marques de départ, marquage du terrain et préparation des règles locales** seront effectués sous la responsabilité du Comité de l'Épreuve.

V - VISITE PREALABLE

Quelques semaines avant l'épreuve, un représentant de la Ligue, se mettra en contact avec la direction du Club pour prendre rendez-vous et aller vérifier sur place l'état du parcours et le respect du cahier des charges ci-dessus. **La collaboration d'un OEC du Club serait souhaitable.** Un compte-rendu de cette visite pourra être diffusé au Club et à la Ligue si nécessaire.

VI – PARTENAIRES DE LA LIGUE

Le club doit permettre d'installer tous les visuels en rapport avec les partenaires liés à une compétition que ce soit sur le practice, le terrain ou dans le club house (banderoles, calicots, panneaux ou oriflammes).

Dans le cas où une marque concurrente est partenaire du club qui reçoit une compétition, la Fédération s'autorise à déplacer ou masquer les éléments publicitaires pendant toute la durée du tournoi.